



La commune nouvelle de Florac Trois Rivières, 2075 habitants, est la sous-Préfecture de Lozère, ainsi que le siège du Parc National des Cévennes et de l'entente Interdépartementale pour l'Unesco



LA COMMUNE DE FLORAC TROIS RIVIÈRES

RECRUTE POUR LE 4 avril 2022
UN(E) AGENT TECHNIQUE SPÉCIALISÉ DES ÉCOLES MATERNELLES (H/F)
Par voie statutaire ou, à défaut, par voie contractuelle
Poste annualisé sur temps scolaire et périscolaire
à temps complet : 35 heures

MISSIONS

- Assiste le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (aide maternelle et accueil périscolaire)
- Assure la propreté des locaux et du matériel servant aux enfants (entretien des écoles maternelles, rangement...)
- Aide à l'élaboration des projets d'activités en lien avec les projets pédagogiques
- Accompagner les enseignants dans les classes à l'accueil des enfants handicapés

Conditions :

Rémunération statutaire
+ régime indemnitaire +
participation prévoyance
+ participation mutuelle
+ COS

COMPÉTENCES RELATIONNELLES REQUISES :

- Aptitudes relationnelles envers le élu, les services administratifs et la directrice de l'école maternelle
- Sens de l'organisation, méthode et rigueur
- Capacité d'écoute, de communication et d'information, travail en lien avec ses collègues du service

COMPÉTENCES TECHNIQUES REQUISES :

- Connaître et savoir mettre en œuvre les règles éducatives
- Connaître et savoir mettre en œuvre les règles de psychologie infantile et de psychologie de groupe
- Être capable de gérer les conflits entre enfants
- Connaître et savoir mettre en œuvre les règles d'hygiène infantiles
- Connaître le développement psychomoteur de l'enfant
- Être capable de repérer les signaux d'alerte de la maltraitance
- Connaître et savoir mettre en œuvre les techniques d'animation de groupe
- Connaître et savoir mettre en œuvre les techniques d'aménagement de nettoyage et désinfection des lieux de vie de l'enfant et du matériel mis à disposition par la structure d'accueil
- Connaître et savoir mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité au travail (prévention des accidents)

PROFIL RECHERCHE :

Titulaire du concours d'ATSEM, ou à défaut, du CAP petite enfance ou expérience sur un poste similaire souhaitée.

CONDITIONS ET CONTRAINTES D'EXERCICE :

- Horaires de travail : les lundi, mardi, jeudi et vendredi sur une base de 35 heures hebdomadaires, annualisées temps scolaire et périscolaire.
- Résidence administrative : Ecole maternelle – Rue Marthe Boissier – 48400 Florac Trois Rivières

Pour toute question sur le poste, contactez Colette ROUVIERE, Responsable des ressources humaines
(colette.rouviere@floractroisrivieres48.fr)

Candidatures (CV + lettre de motivation + dernier arrêté) à adresser avant le 30 janvier 2022

→ **par courrier** (à l'attention de Madame le Maire) à l'adresse suivante :

2, Place Louis Dides 48400 Florac Trois Rivières

→ **ou par mail** : recrutement@floractroisrivieres48.fr